

Monsieur le Sous-Préfet

Madame la députée

Madame la conseillère départementale

Monsieur le commandant représentant le colonel commandant la base aérienne de Cognac - Châteaubernard

Monsieur le Président du comité Cognaçais de la FNACA

Mesdames et messieurs les élus

Mesdames et messieurs les représentants des associations des anciens combattants

Mesdames, Messieurs

Chers amis

Monsieur Jean-Baptiste ETCHEBERRIA, quand vous êtes venu me rencontrer avec quelques représentants du comité Cognaçais de la FNACA et que vous m'avez présenté votre projet de plantation d'arbres de la paix dans toute la France, à l'occasion de ce 60<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu en Algérie, je ne pouvais pas vous le refuser et à deux titres

- Tout d'abord au regard du devoir de mémoire auquel je suis particulièrement attaché et qu'en notre qualité d'élus nous nous devons de protéger.

- Puis au regard du message de paix que cette opération véhicule

Je ne reviendrais pas longtemps sur les accords d'Evian, signés le 19 mars 1962, qui ont fixé le cessez-le-feu en Algérie, et la fin de la guerre.

Si, comme souvent, la fin des hostilités n'a pas été immédiate, la signature de cet accord entre l'Etat français et les factions algériennes constitue cependant la première marche vers la paix et l'indépendance de l'Algérie. Quelles que soient les blessures, les rancœurs, les trahisons, cette date marque une étape incontournable dans le processus difficile de la construction de la paix dans un pays déchiré.

A ce sujet, il est aujourd'hui, à mon humble avis, anachronique de se « disputer » sur des dates ou tout autre point qui aurait plus d'importance que d'autre.

Quelle qu'elle soit, quelle que soit la date, quelle qu'en soit l'ampleur « **la guerre** » est bien un mal qui détruit l'humanité dans tout son humanisme et son universalité.

Aujourd'hui ce qui me semble aussi important à défendre c'est la paix et planter un arbre de la paix à tout son sens en cette période où l'Europe est frappée de plein cœur par l'invasion de l'Ukraine. Une Ukraine dévastée, un peuple déplacé qui fuit les bombes à la recherche d'un havre de paix.

L'important c'est de créer les conditions d'une paix durable et la France s'y emploie tout particulièrement en participant aux opérations de maintien de la paix à travers le monde.

- Protéger les civils,

- Maintenir la sécurité,
- Aider au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion des anciens combattants,
- Soutenir l'organisation d'élections libres,
- Faciliter le processus politique,
- Promouvoir et protéger les droits de l'Homme,
- Rétablir la primauté du droit.

Tels sont les actions à mener et à soutenir.

Alors :

- Planter un arbre de la paix
- Dévoiler une plaque souvenir
- Accueillir des familles Ukrainiennes

Ne sont sans doute pas des actes héroïques mais des petites gouttes d'eau qui participent au rétablissement de la paix dans ce monde.

Ainsi le projet national de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie prend tout son sens. Il participe au devoir de mémoire et contribue à la recherche de la Paix et je vous remercie de cette initiative que la ville de Châteaubernard est heureuse et fier d'accompagner.

Merci de votre attention

Pierre Yves BRIAND